

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 9 novembre 2021

Délibération  
n°213-2021  
Point 4.5.3

### Point 4.5.3 de l'ordre du jour

**Délibération autorisant le Président à signer l'accord-cadre, les marchés et les avenants relatifs aux travaux neufs en électricité, courants forts et faibles**

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Le Président de l'Université de Strasbourg dispose d'une délégation du Conseil d'administration l'habilitant à signer tout contrat, convention ou opération de travaux, en application duquel résulte un engagement global financier inférieur au seuil fixé pour les procédures formalisées en matière de marchés publics de travaux (seuil fixé à 5 350 000 € HT depuis le 1er janvier 2020).

Le Conseil d'administration autorise le Président de l'Université de Strasbourg, M. Michel Deneken, à signer l'accord cadre, les marchés subséquents, et leurs avenants, relatifs aux travaux neufs de courants forts et faibles dans les bâtiments de l'Université de Strasbourg.

Ce marché consiste en la mise en place d'un accord cadre mixte à bon de commandes et à marchés subséquents pour couvrir les besoins relatifs aux travaux d'électricité ainsi qu'en câblage et infrastructures informatiques sur le périmètre des bâtiments de l'Université de Strasbourg.

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la délégation faite au Président de signer l'accord cadre et les marchés publics concernés.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	1

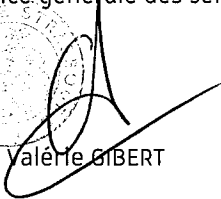
**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 15 novembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT